



COMMUNIQUÉ

Le Fonds municipal vert de la FCM accorde 37 500 \$ à la municipalité de Fort Erie pour l'élaboration d'un plan d'amélioration environnementale des terrains contaminés

Le 17 avril 2008, Fort Erie (ON) – David Alexander, conseiller municipal à la Ville de Welland et représentant la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et l'honorable Robert Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada, représentant l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert (FMV) d'une valeur de 37 500 \$ à la Municipalité de Fort Erie. Cette subvention permettra à la Municipalité d'élaborer un plan d'amélioration de la collectivité (PAC) afin de fournir un cadre visant à promouvoir et stimuler l'étude et l'assainissement de l'environnement, ainsi que la remise en état et le réaménagement de ses terrains contaminés.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement durable des gouvernements municipaux, souligne le conseiller David Alexander, représentant la FCM. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada met le Fonds municipal vert à la disposition des municipalités de toutes les régions du pays pour les aider à rendre l'environnement plus propre et plus sain pour tous les Canadiens, a souligné le ministre Nicholson. Je suis fier d'annoncer cette contribution de notre gouvernement à l'élaboration du plan d'amélioration de la collectivité de Fort Erie qui pave la voie à un avenir plus vert pour ses résidents. »

Douglas Martin, maire de la Municipalité de Fort Erie, ajoute que grâce au Fonds municipal vert et aux contributions de ses autres partenaires – la Fort Erie Economic Development and Tourism Association et la Municipalité régionale de Niagara – la Municipalité de Fort Erie pourra élaborer un PAC qui consistera en une stratégie de réaménagement des terrains contaminés, un ensemble de mesures incitatives financières personnalisées, une procédure de diligence raisonnable en matière d'environnement, l'évaluation des incidences et retombées économiques, l'élaboration d'un programme de suivi économique, d'une stratégie de leadership municipale, de trousseaux d'information à jour des terrains contaminés et d'un processus de consultations publiques au sujet du réaménagement des sites contaminés. Le PAC fera appel à une approche systémique qui tiendra compte de l'utilisation des sols, des exigences relatives à l'infrastructure et au transport et portera principalement sur les propriétés qui présentent le plus de possibilités à l'égard du réaménagement des terrains contaminés.

« Le plan d'amélioration de la collectivité nous donne l'occasion de mettre en application des approches et des technologies novatrices en matière de réaménagement des terrains contaminés telles que la biorestauration, affirme le maire Martin. De plus, la Municipalité sera ainsi en mesure d'évaluer les retombées découlant de l'intégration des normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) dans la construction de bâtiments sur les terrains contaminés réaménagés. En résumé, cela signifie que la Municipalité de Fort Erie profitera d'un plan d'amélioration de la collectivité qui entraînera l'amélioration de notre

environnement, l'augmentation des possibilités de développement et des perspectives d'emploi, de même que la diminution de l'étalement urbain. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle soutient l'aménagement de collectivités viables bénéficiant d'une qualité de vie élevée en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements :

Municipalité de Fort Erie, Ont.

David Heyworth
Planificateur principal des politiques
Municipalité de Fort Erie
Tél. : 905-871-1600 (poste 229)
Télé. : 905-871-6411
Courriel : dheyworth@town.forterie.on.ca

Fonds Municipal Vert

Raymond Sullivan
Gestionnaire des communications
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6294
Télé. : 613-244-1515
Courriel : rsullivan@fcm.ca

Ressources naturelles Canada

Louise Girouard
Directrice des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007
Télé. : 613-943-0663

Pour de l'information sur la Municipalité de Fort Erie, veuillez consulter le <http://www.town.forterie.ca>

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le <http://www.fcm.ca>

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert de la FCM, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le <http://www.collectivitesviables.fcm.ca>

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le <http://nrccan-rncan.gc.ca>

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le <http://www.ec.gc.ca>